



**PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES
18 juin 2025**

**Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
École primaire Sainte-Anne-les-Îles**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Anne-les-Îles, tenue le 18 juin 2025 à 18h, 581, Chenal-du-Moine, Sainte-Anne-de-Sorel à laquelle sont présents :

Madame Michèle Rodrigue	✓	Personnel enseignant
Madame Kim Valois	✓	Personnel enseignant
Madame Dominique L'Écuyer	✓	Personnel enseignant
Madame Catherine Gravel	∅	Personnel enseignant
Madame Ariane Paradis	✓	Personnel de soutien
Madame Kim Duchesne	✓	Personnel service de garde
Madame Geneviève Pélloquin	✓	Parent
Madame Véronique Therrien	✓	Parent
Monsieur Frédéric Shaw	✓	Parent
Madame Sophie Benoit	✓	Parent
Madame Marie-Ève Gauthier Grenon	∅	Parent
Madame Alexandrine Joëlle Claër	✓	Parent

Direction : Manon Gélinas

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18h la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

1.2 Lecture et ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

CÉ.18-06-40 Il est proposé par Dominique L'Écuyer que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté par Frédéric Shaw

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion de 9 avril 2025.

CÉ.18-06-41 Il est proposé par Frédéric Shaw que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté par Kim Duchesne

1.4 Suivi au procès-verbal

- La sortie Upla c'est très bien déroulée. Les responsables souhaitent renouveler l'expérience;
- La porte des toilettes est non barrée;
- La communication sur les levées de fonds devrait être améliorée.

1.5 Période de questions :

N/A

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence

2.2 Information de la direction

Suivi du projet éducatif et du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
Reporté à l'automne

2.3 Informations sur les activités scolaires

- Ninja Factory : Les enfants ont beaucoup aimé cette activité. Il y a eu un bon retour sur le comportement des élèves;
- Ferme Guyon : L'activité a été appréciée. L'endroit est petit et se passe à l'intérieur.

2.4 Information du représentant au comité de parents

- Élection au CA de 3 parents de l'école.
- Augmentation des frais de transport (5\$).
- Sondage au FCP : 66% des gens sont heureux et il restera de la prévention à mettre en place (ex. : sur le civisme).
- Il n'y a pas eu de bris de service pour le transport scolaire dans notre CS.

3. SUJET DE CONSULTATION ET D'INFORMATION

4. SUJETS DE DÉCISION

4.1 Approbation des listes des fournitures scolaires 2025-2026.

CÉ. 18-06-42

CONSIDÉRANT l'article 77.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant la liste du matériel d'usage personnel ;

CONSIDÉRANT que le CÉ établit les principes d'encadrement du coût du matériel non couvert par la gratuité ;

CONSIDÉRANT que la liste du matériel d'usage personnel est proposée par la direction de l'école et que cette liste est élaborée avec la participation du personnel enseignant ;

Il est proposé par Madame Alexandrine Joëlle Claér et appuyé par Monsieur Frédéric Shaw d'approuver la liste du matériel d'usage personnel de l'élève (communément appelée « liste d'effets scolaires »).

4.2 Approbation du montant maximal de 100\$ pour le compte scolaire 2025-2026

CÉ.18-06-43

Il est proposé par Madame Alexandrine Joëlle Claër, et appuyé par Monsieur Frédéric Shaw que le CÉ approuve les contributions financières exigées des parents au montant maximal de 100\$.

4.3 Adoption du budget annuel de l'école 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles 95 et 96,24 de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le budget annuel de l'établissement ;

CONSIDÉRANT que le CÉ n'a pas reçu le dépôt du budget pour adopter et le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire, le CÉ le fera en septembre prochain avec les informations pertinentes.

4.4 Approbation des activités qui nécessite un changement à l'horaire et qui implique un déplacement à l'extérieur de l'école, notamment les sorties et les voyages incluant le fonctionnement des levées de fond.

- Les élèves sont allés au parc les dates suivantes :
 - 28 et 30 avril;
 - 1^{er} et 4 mai;
 - 9, 11, 12, 13 et 17 juin.
- Marc a donné ses cours d'éducation physique au parc, à partir de la fin mai.

CÉ.18-06-44

CONSIDÉRANT les articles 87 et 89, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement ;

Il est proposé par Monsieur Frédéric Shaw et appuyé par Madame Ariane Paradis que le CÉ approuve les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement tel que présenté par la direction.

4.4.1 Approbation sur les activités à venir en 2025-2026

- Sorties scolaires à venir :
 - Ferme du bassin, environ 25\$ par élève;
 - Camp Minogami pour 5 classes en mai 2026.
 - Verger Petits et Fils : cueillette des pommes pour le préscolaire.
- Sorties avec le Service de garde :
 - Ferme du barbu;
 - Zukary (novembre 2025);
 - Cabane à sucre;
 - Cepsum (janvier 2025);
 - Croisière AML et IMAX (date).

CÉ.18-06-45

CONSIDÉRANT les projets/activités/voyages PRÉVUS

Il est proposé par Monsieur Frédéric Shaw et appuyé par Madame Ariane Paradis.

D'appuyer les réservations de ces sorties. La campagne de financement (collective ou individuelle) à la vente des activités, tel que le projet mensuel de pizza sera reconduit. Les autres campagnes seront discutées en septembre prochain.

4.5 Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers dans la mesure des ressources disponibles.

- 90% : orthopédagogie;
- 1.5 jours : orthophoniste;
- 1.5 jours : psychoéducation;
- 1 jour : travailleur social;
- 30 heures + 2x 26 heures : TES;
- 5 heures : PEH.

CÉ.18-06-46

CONSIDÉRANT les articles 88 et 89, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant les programmes des services complémentaires et particuliers ;

CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement ;

Il est proposé par Madame Alexandrine Joëlle Claér et appuyé par Madame Michèle Rodrigue que le CÉ approuve les programmes des services complémentaires et particuliers.

4.6 Résolution pour le report des fonds à destinations spéciales
Transfert pour 2025-2026.

CÉ.18-06-47

CONSIDÉRANT l'article 94, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le fonds à destination spéciale pour soutenir les activités de l'établissement ;

CONSIDÉRANT la proposition de la direction de l'établissement ;

Du projet de transférer les sommes des budgets à fond destination spéciales;

- 27115 Dictée;
- 27120 Cour d'école;
- 27145 Camp Minogami;
- 27146 Activités finissants;
- 27180 Activités sportives;
- 27200 Levée de fonds générale.

Il est proposé par Madame Alexandrine Joëlle Claér et appuyé par Madame Kim Duchesne que le CÉ adopte le report des fonds destinés au projet ci-haut mentionné selon les termes ci-haut mentionnés à l'année 2025-2026.

	<p>4.7 Calendrier de la date de l'Assemblée générale Assemblée générale sera le 11 septembre 2025.</p>
CÉ.18-06-48	<p>Proposé par Ariane Paradis.</p>
	<p>Adopté par Alexandrine Joëlle Claër</p>
	<p>5. VARIA N/A</p>
	<p>6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE La présidente propose la levée de l'assemblée à 18h45.</p>
CÉ.18-06-49	<p>Proposé par Alexandrine Joëlle Claër.</p>
	<p>Adopté par Kim Duchesne</p>

La présidence

Le secrétariat